



Appel à propositions :
Équipe Régionale de Mise en Œuvre pour le hotspot de biodiversité
Du Bassin Méditerranéen

Date d'ouverture : 10 mars 2017

Date et heure de clôture : 7 avril 2017, 18h00 (heure de Washington D.C, USA)

Lieu : CEPF, 2011 Crystal Drive, Suite 500, Crystal City VA 22202, USA

Adresse de soumission: cepfgrants@conservation.org

1. INVITATION

Le Fonds de partenariat pour les écosystèmes critiques (CEPF) est une initiative conjointe de l'Agence Française de Développement, la Banque mondiale, Conservation International (CI), la fondation John D. et Catherine T. MacArthur, le Fonds pour l'environnement mondial et le gouvernement japonais, conçue pour contribuer à la préservation des hotspots de biodiversité dans le monde. Un des partenaires fondateurs, CI, gère le programme mondial à travers un secrétariat du CEPF.

Les organisations pré-qualifiées citées ci-après sont invitées à poser leur candidature pour obtenir une subvention de cinq ans afin de remplir le rôle d'Équipe Régionale de Mise en Œuvre (RIT) qui mettra en œuvre la stratégie d'investissement de 10 millions de dollars du CEPF dans le Hotspot de biodiversité du Bassin Méditerranéen. Le montant maximum disponible pour cette subvention sera de 1,650 millions de dollars.

Le Hotspot du Bassin Méditerranéen est le deuxième plus grand hotspot de biodiversité du monde, et la plus grande des cinq zones climatiques méditerranéennes. Le hotspot couvre plus de deux millions de kilomètres carrés et il est le troisième hotspot le plus riche en ce qui concerne la biodiversité végétale. Environ 25 000 espèces de plantes existent dans le bassin, dont plus de la moitié sont endémiques (ne se trouvent que dans cette région du monde).

Une première phase d'investissement du CEPF dans le Bassin Méditerranéen, de 2012 à 2017, s'est traduit par 106 subventions, venant en appui à 83 organisations dans 12 pays pour un montant de 11 millions de dollars. Les actions appuyées par le CEPF ont contribué à la gestion des sites, à la protection de espèces les plus menacées, à l'amélioration des politiques en faveur de l'environnement, à une collaboration renforcée et à un réseautage régional entre les organisations de la société civile, les gouvernements et les acteurs du secteur privé.

Au cours des cinq prochaines années, le CEPF soutiendra des actions de protection de la biodiversité suivant six directions stratégiques centrée sur trois types d'écosystèmes (zones côtières, habitats d'eau douce, paysages agricoles gérés traditionnellement), un groupe taxonomique (les plantes) et un appui transversal (coopération régionale). De manière transversale à ces directions stratégique, le CEPF met au cœur de son soutien l'appui à la protection des sites les plus importants pour la biodiversité, le renforcement des capacités des organisations de la société civile, et enfin la durabilité des impacts.

CRITICAL ECOSYSTEM PARTNERSHIP FUND

La version complète la plus aboutie du profil d'écosystème est accessible, en anglais, via le lien qui sera partagé par email avec les organisations pré-qualifiées (voir liste ci-dessous). Ce document décrit notamment la stratégie d'investissement sur les cinq ans à venir et présente les cartes des sites prioritaires pour cet investissement. Il est attendu que le Conseil des Bailleurs du CEPF approuve formellement ce document en avril 2017. Afin d'avancer avec le processus de sélection le plus rapidement possible, cet appel à propositions est diffusé avec cette version du profil d'écosystème, sachant qu'aucune modification majeure n'est attendue.

Les organisations listées ci-après ont préalablement exprimé leur intérêt dans les temps lors du précédent appel à manifestation et donc seules ces organisations-là peuvent à présent soumettre leur proposition complète en tant que chef de file. Cependant, il n'y a aucune obligation pour ces organisations à soumettre une proposition ou à être chef de file si elles préfèrent être partenaires associés dans le cadre d'un consortium. Ces organisations pré-qualifiées listées ci-après sont libre de former des partenariats avec d'autres organisations, indépendamment du fait que ces autres organisations aient ou non manifesté leur intérêt préalablement.

Organisations	Contact principal	Manifestation d'intérêt reçue de	Pays	Zone d'intérêt
Association Arc en Ciel	Abdallah Khazene	akhazene@gmail.com	Algeria	Association Arc en Ciel
Association for Animal Inventory and Protection	Andrej Gajić	agajic@sharklab-adria.org	Bosnia and Hercegovina	Association for Animal Inventory and Protection
BirdLife International	Patricia Zurita	patricia.zurita@birdlife.org	United Kingdom	BirdLife International
Center of Studies on Bio-Economy, Agriculture, Food and Rural Development (ISBUR)	Skender Uku	suku@ubt.edu.al	Albania	Center of Studies on Bio-Economy, Agriculture, Food and Rural Development (ISBUR)
Coptic Evangelical Organization for Social Services (CEOSS)	Marian Adel	marian.adel@ceoss.org.eg	Egypt	Coptic Evangelical Organization for Social Services (CEOSS)
Egyptian Society of Environmental Sciences (ESES)	Abdel-Raouf A. Moustafa	raoufmoustafa2@hotmail.com	Egypt	Egyptian Society of Environmental Sciences (ESES)
Herpetological Association in Bosnia and Hercegovina "ATRA"	Emina Šunje	sunje.emina@gmail.com	Bosnia and Hercegovina	Herpetological Association in Bosnia and Hercegovina "ATRA"

CRITICAL ECOSYSTEM PARTNERSHIP FUND

Organisations	Contact principal	Manifestation d'intérêt reçue de	Pays	Zone d'intérêt
Instituti I Bimeve Medicinale te Shqiperise (MedAlb Institut)	Luan Ahmetaj	medalbinstitut@yahoo.com	Albania	Instituti I Bimeve Medicinale te Shqiperise (MedAlb Institut)
ISL Ingénierie	Jérôme Partiot	partiot@isl.fr	France	ISL Ingénierie
Italian Federation of Parks and Natural Reserves – Europarc Italy (Federparchi)	Giampiero Sammuri	segreteria.federparchi@parks.it	Italy	Italian Federation of Parks and Natural Reserves – Europarc Italy (Federparchi)
Mediterranean Sea and Coast Foundation (MEDSEA)	Alessio Satta	alessiosatta@medseafoundation.org	Italy	Mediterranean Sea and Coast Foundation (MEDSEA)
NYCOB Enterprise Consortium	Paul Peter Hammond	info@nycob.org	Ghana	NYCOB Enterprise Consortium
OKIANOS	Chedly Rais	chedly.rais@okianos.org	Tunisia	OKIANOS
Public Institution National Park “Sutjeska”	Dejan Pavlović	info@npsutjeska.net	Bosnia and Hercegovina	Public Institution National Park “Sutjeska”
Regional Environmental Center for Central and Eastern Europe	Lejla Šuman	lsuman@rec.org	Hungary	Regional Environmental Center for Central and Eastern Europe
Udruga Dinarica	Hilary Cottrill	hcottrill@wwfadria.org	Bosnia and Hercegovina	Udruga Dinarica
WWF Mediterranean Programme Office	Paolo Lombardi	plombardi@wwfmedpo.org	Italy	WWF Mediterranean Programme Office
Zelena akcija – FOE Croatia	Jagoda Munic	jagoda@zelena-akcija.hr	Croatia	Zelena akcija – FOE Croatia

2. CONFÉRENCE ET CLARIFICATIONS

Une téléconférence a été organisée le 8 mars 2017 à 9h30 du matin (heure de Washington D.C, USA). Lors de cette téléconférence, des représentants du CEPF ont exposé brièvement ce qui est attendu de l'Équipe Régionale de Mise en Œuvre et répondu aux questions des participants. Un compte-rendu écrit des questions et des réponses et l'enregistrement audio complet de cet appel est mis en ligne sur le site www.cepf.net.

Lors du processus de candidature, le CEPF acceptera à tout moment des questions par écrit à envoyer par courrier électronique à l'adresse cepfgrants@conservation.org. Le CEPF acceptera également les appels téléphoniques durant le processus de candidature. Les candidats doivent obtenir un rendez-vous pour un appel en envoyant un courrier préalable à l'adresse cepfgrants@conservation.org. Le CEPF mettra en ligne le site www.cepf.net toutes les questions et les réponses de façon hebdomadaire. Nous pouvons également utiliser le site www.cepf.net pour publier d'autres documents explicatifs pour aider les candidats à finaliser leur proposition.

3. CONTEXTE

Le profil d'écosystème a été mis à jour en 2016 grâce à un appui du CEPF, de la Fondation MAVIA et de la Fondation Prince Albert II de Monaco. Ce processus a été coordonné par BirdLife International, en partenariat avec l'IUCN, la Tour du Valat, le Conservatoire du Littoral, la Sociedad Española de Ornitología (BirdLife Spain), Društvo za opazovanje in proučevanje ptic Slovenije (BirdLife Slovenia) et l'Association les Amis des Oiseaux (BirdLife Tunisie). Plus de 500 parties prenantes ont participé à cet effort, représentants de la société civile, des organisations gouvernementales, experts et scientifiques, représentants des bailleurs de fond.

Le profil d'écosystème présente le hotspot, notamment en termes d'importance biologique, de répercussions des changements climatiques, de principales menaces et de leurs causes, de contexte socioéconomique et d'investissements actuels pour la conservation. Il fournit un ensemble de résultats mesurables de conservation et identifie les lacunes de financement et les opportunités d'investissement, retenant ainsi le créneau sur lequel l'investissement du CEPF aura la plus forte valeur ajoutée.

Le document présente également la stratégie d'investissement du CEPF dans le Hotspot du Bassin Méditerranéen sur une période de cinq ans. Cette stratégie comprend les opportunités de financement stratégique, appelées directions stratégiques et décomposées en priorités d'investissement, indiquant le type d'activités éligibles au financement du CEPF. Le profil d'écosystème ne décrit pas de concepts spécifiques de projets, qui ne seront développés par les groupes de la société civile que lors de leur demande de subvention auprès du CEPF.

Le créneau du CEPF sera d'apporter les outils, les capacités et les ressources aux organisations de la société civile aux niveaux du terrain, national et international afin qu'elles puissent établir et contribuer à des partenariats multi-acteurs qui feront la démonstration de modèles de développement durable, tout en atteignant les objectifs de conservation prioritaires dans le hotspot. Le profil d'écosystème identifie six directions stratégiques pour un investissement de 10 millions de dollars :

CRITICAL ECOSYSTEM PARTNERSHIP FUND

1. Appuyer la société civile pour démontrer la valeur d'approches multi-acteurs, intégrées, pour la préservation de la biodiversité dans les zones côtières
2. Soutenir la gestion durable des bassins versants, au travers d'approches intégrées pour la protection de la biodiversité d'eau douce
3. Promouvoir le maintien des pratiques traditionnelles d'utilisation des terres, nécessaires à la préservation de la biodiversité dans les corridors de haute valeur culturelle et écologique
4. Renforcer l'engagement de la société civile pour la protection des espèces végétales en danger critique d'extinction où à distribution très réduite
5. Renforcer la communauté de la conservation régionale par l'échange d'expérience et de savoirs entre les bénéficiaires de tout le hotspot.
6. Fournir un leadership stratégique et une coordination efficace des investissements de conservation grâce à une Équipe Régionale de Mise en Œuvre

L'Équipe Régionale de Mise en Œuvre est en charge de la direction stratégique numéro 6, mais devient implicitement un partenaire essentiel du Secrétariat du CEPF basé à Washington, D.C, ainsi que des bailleurs de fonds du CEPF.

L'objectif de cet appel à propositions est de permettre aux organisations intéressées d'exposer leur approche de la direction stratégique numéro 5, par rapport aux défis présentés dans le profil d'écosystème et aux quatre autres directions stratégiques.

Les termes de référence de l'Équipe Régionale de Mise en Œuvre sont envoyés avec cet appel à propositions.

4. ÉLIGIBILITÉ ET EXCLUSIONS

Les organisations non-gouvernementales et autres candidats issus de la société civile ayant une expérience substantielle de la conservation de la biodiversité, du développement durable ou du renforcement des capacités peuvent soumettre leur proposition. Les entreprises ou institutions publiques ne sont éligibles qu'à condition de prouver que l'entreprise ou l'institution (i) a une personnalité juridique indépendante de toute agence ou acteur gouvernemental ; (ii) possède l'autorité de demander et de recevoir des fonds privés et (iii) ne peut pas revendiquer une immunité souveraine.

Les entreprises privées ou à but lucratif, y compris les cabinets de consultants, en tant que membres de la société civile, sont éligibles.

À condition de satisfaire les conditions ci-dessus, les groupes qui ont participé au processus d'élaboration du profil d'écosystème, en tant que partie prenante, participant, auteur, ou consultant ne sont pas exclus. Tout avantage potentiel tiré de l'implication dans le développement du profil d'écosystème du CEPF pour la région ne sera pas pris en compte lors de la sélection.

L'Équipe Régionale de Mise en Œuvre peut consister en une seule entité ou en un consortium d'entités éligibles. Dans le cas d'un consortium, une organisation chef de file du consortium doit être clairement identifiée. Cette organisation aura la responsabilité finale de soumettre la proposition consolidée. Si le consortium est retenu, l'organisation chef de file se chargera de diriger la mise en œuvre, de rendre

compte au CEPF, de recevoir et de décaisser le financement et de coordonner les autres membres du consortium.

Les organisations membres de l'Équipe Régionale de Mise en Œuvre ne seront pas éligibles à soumettre des demandes pour d'autres subventions du CEPF au sein du même hotspot. Les demandes provenant d'associés officiels aux organisations jouant le rôle d'Équipe Régionale de Mise en Œuvre peuvent être prises en compte si ces organisations associées ont un conseil d'administration indépendant. Ces demandes seront alors soumises à une revue externe supplémentaire.

5. PÉRIODE D'EXÉCUTION

La période d'exécution sera de cinq ans à partir de la date d'attribution de la subvention, pour l'instant estimée être du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2022.

6. LIEU D'EXÉCUTION

Le lieu d'exécution sera principalement au sein des pays du hotspot: Albanie, Algérie, Bosnie et Herzégovine, Cap Vert, Egypte, ARY de Macédoine, Jordanie, Liban, Monténégro, Maroc, Tunisie et Turquie. Il est vraisemblable que le CEPF requiert le personnel de l'Équipe Régionale de Mise en Œuvre de se rendre ponctuellement au siège du CEPF et dans d'autres régions du CEPF pour des formations et des visites d'échanges.

7. ATTRIBUTION SÉPARÉE DE LA SUBVENTION POUR L'ÉQUIPE RÉGIONALE DE MISE EN OEUVRE ET DU FONDS DE PETITES SUBVENTIONS

Cet appel à propositions débouchera sur deux accords contractuels distincts pour l'organisation ou le consortium gagnant.

Le premier accord, d'un montant ne pouvant excéder 1,650 millions de dollars, portera sur une subvention pour le rôle d'Équipe Régionale de Mise en Œuvre comme spécifié dans les termes de référence et dans la proposition soumise par le chef de file.

Comme décrit dans les termes de référence, l'Équipe Régionale de Mise en Œuvre sera responsable de la gestion et du décaissement d'un fonds de petites subventions. Ce fonds sera pour des subventions de moins de 20 000 dollars. Le montant total de ce fonds sera déterminé d'un commun accord entre l'organisation gagnante et le CEPF, mais ne pourra excéder 1 million de dollars. Ce montant est différent et séparé de celui du premier accord mentionné ci-dessus. Pour des raisons administratives et contractuelles, l'organisation récipiendaire recevra donc également une seconde subvention, formalisée par un second accord, représentant le montant total du fonds des petites subventions.

Les organisations doivent inclure tous les coûts humains, managériaux et administratifs liés à la gestion de ce fonds dans leur proposition.

En résumé, cet appel à propositions est pour une seule proposition qui résultera en deux accords de subvention séparés avec une organisation.

8. SOLICITATION, REVUE ET ATTRIBUTION

Cet appel à propositions est diffusé par le secrétariat du CEPF aux organisations ayant exprimé leur intérêt dans le cadre du précédent processus de manifestation d'intérêt diffusé en février 2017 à l'ensemble des parties prenantes ayant participé à l'atelier final de concertation dans le cadre du processus de développement du profil d'écosystème, et via le site internet du CEPF.

Le Secrétariat du CEPF évaluera et notera les candidatures. Il présentera ainsi cette analyse et toutes les propositions pertinentes au Groupe de Travail du CEPF, formé de représentants de chaque bailleur de fonds. Le Groupe de Travail formulera la recommandation finale à l'intention du Conseil des Bailleurs du CEPF, qui approuvera de façon officielle la sélection de l'Équipe Régionale de Mise en Œuvre.

Le processus d'examen et de sélection de l'Équipe Régionale de Mise en Œuvre devrait être achevé dans un délai de 3mois à partir de la date de clôture des candidatures.

9. PLAFOND FINANCIER DE LA STRATÉGIE STRATÉGIQUE 6

Comme indiqué dans le cadre logique du profil d'écosystème, le montant maximum alloué à l'orientation stratégique 6, qui correspond au rôle de l'Équipe Régionale de Mise en Œuvre, est de 1,650 millions de dollars. Les deux priorités d'investissement de la direction stratégique 6 reflètent, dans une formule plus courte, l'ensemble des termes de référence de de l'Équipe Régionale de Mise en Œuvre envoyés avec cette demande de propositions.

Les candidats sont tenus de mettre en avant dans leur proposition leur unique choix quant aux dispositions suivantes :

- a) Une proposition de 1,650 millions de dollars où une seule organisation effectue toutes les composantes et fonctions décrites dans les termes de référence et les priorités d'investissement de l'orientation stratégique 6.
- b) Une proposition de 1,650 millions de dollars, où une entité chef de file et ses partenaires associés effectuent toutes les composantes et les fonctions décrites dans les termes de référence et les priorités d'investissement de l'orientation stratégique 6.
- c) Une proposition où une entité chef de file et ses partenaires associés effectuent seulement une partie des composantes et fonctions décrites dans les termes de référence et les priorités d'investissement de l'orientation stratégique 6, et par conséquent, proposent un coût total inférieur à 1,650 millions de dollars. L'entité chef de file proposera alors une stratégie pour trouver des partenaires ou des experts ou pour attribuer des sous-subsventions distinctes, si nécessaire dans le futur, pour compléter les composantes / fonctions restantes, tout en ne dépassant pas le montant total de 1,650 millions de dollars.

CEPF prévoit que le montant pour les orientations stratégiques 1 à 5 puisse augmenter en raison d'efforts fructueux de collecte de fonds par le Secrétariat et / ou de l'Équipe Régionale de Mise en Œuvre. Cependant, cette augmentation ne conduira pas nécessairement à une augmentation de l'allocation de la direction stratégique 6. Les 1,650 millions de dollars alloués pour l'orientation stratégique 6 ont été délibérément établis en prévision d'un fonds de subventions éventuellement plus grand.

10. INSTRUCTIONS POUR LA PREPARATION DES PROPOSITIONS

Les propositions doivent être soumises en anglais ou en français.

Le processus de recrutement de l'Équipe Régionale de Mise en Œuvre implique certaines étapes séparées décrites ci-dessous. Vous pouvez consulter les méthodes et procédures dont l'Équipe Régionale de Mise en Œuvre aura la responsabilité dans le cadre de sa contribution à l'action de CEPF dans le manuel d'opération, disponible sur le site web de CEPF : www.cepf.net/resources/publications.

Si un consortium soumet une proposition, au moins initialement, seule l'organisation chef de file a besoin de soumettre les éléments spécifiés au paragraphe 10.1. Cependant, l'organisation chef de file doit incorporer les éléments pertinents de ses partenaires associés. En d'autres termes, la proposition devra refléter les apports et capacités de l'ensemble du consortium. Suite à l'évaluation et avant la décision finale, le CEPF pourra exiger certains documents détaillés ci-dessous pour chacun des membres du consortium.

Les candidats sont priés de lire attentivement cette section en conjonction avec l'article 14 (Critères d'évaluation) afin de comprendre la pondération relative que le CEPF va utiliser pour évaluer les propositions.

10.1 Proposition fichiers dans Microsoft Word, Excel ou PDF

Les candidats doivent fournir des fichiers Microsoft Word, Excel, ou PDF qui abordent tous les éléments ci-dessous.

- 10.1.1 Les candidats doivent inclure une **page de couverture** à leurs propositions listant tous les documents soumis.
La page de couverture doit indiquer clairement le nom de l'organisation chef de file, et, si différent(s), le(s) nom (s) de toutes les parties prenantes ayant la capacité de se lier juridiquement à cette organisation et le nom (s) de toutes les personnes que le CEPF devrait contacter afin d'obtenir des clarifications et gérer des négociations. La page de couverture devra aussi fournir l'adresse postale complète, l'adresse de courrier électronique (es), et les numéros de téléphone et de télécopieur.
- 10.1.2 **Expérience organisationnelle** liée aux tâches décrites dans les termes de référence et le profil d'écosystème, y compris une expérience avérée dans les domaines suivants :
- i) Jouer un rôle de leadership dans la conservation de la biodiversité et le renforcement des capacités de la société civile dans le hotspot.
 - ii) Travailler avec des organisations de la société civile diversifiées, notamment en fournissant une assistance technique pour l'élaboration de propositions de projet et de mise en œuvre.
 - iii) Faire le suivi de la performance, de la programmation, et de la gestion financière.
 - iv) Travailler avec les bailleurs, les gouvernements, les collectivités, le secteur privé et d'autres parties prenantes sur les questions de conservation et de développement, y

compris via la construction d'alliances et de réseaux de groupes d'intervenants pour atteindre les objectifs de conservation.

- v) Gérer les programmes multi-facettes et les subventions de même taille, portée et complexité que l'Équipe Régionale de Mise en Œuvre et le fonds de petites subventions.
- vi) Collaborer au-delà des frontières au travers d'initiatives de conservation.
- vii) Cette section devrait également inclure des informations de base comme :
 - a. Histoire et mission de l'organisation
 - b. Année de création
 - c. Personnel permanent total

10.1.3 Justification du projet et de l'approche de projet démontrant une compréhension claire du profil d'écosystème, y compris des questions de conservation dans le hotspot, des orientations stratégiques et des priorités d'investissement, ainsi que de la mission globale et de l'approche stratégique du CEPF; le rôle de la société civile pour réaliser la stratégie d'investissement énoncée dans le profil; et les contraintes et les opportunités de travailler dans un environnement politique, socio-économique et géographique diversifié et large. Les candidats doivent démontrer une approche claire de travail avec la société civile et une compréhension des différents contextes / défis auxquels font face les organisations de la société civile dans le hotspot. Les candidats doivent inclure une approche générale de l'intégration des considérations du genre dans les investissements du CEPF.

10.1.4 Texte supplémentaire à l'approche de projet qui explique comment les candidats vont:

- i) Travailler avec les bénéficiaires et autres parties prenantes importantes pour construire un portefeuille de subvention qui encourage la collaboration et la synergie pour mettre en œuvre la stratégie d'investissement du CEPF;
- ii) Assurer la durabilité et la capacité de répliation de leurs efforts;
- iii) Et assurer la synergie et la collaboration à travers les frontières nationales, en particulier dans initiatives à l'échelle des corridors de conservation binationaux et du hotspot.

10.1.5 Si un consortium d'organisations soumet sa proposition, les candidats doivent expliquer les dispositions contractuelles qui seront établies entre le candidat chef de files et les partenaires associés.

10.1.6 Si l'organisation / consortium se propose d'entreprendre moins que l'ensemble des termes de référence, alors la proposition devra discuter de la façon dont sera assuré l'achèvement des autres composantes / fonctions.

10.1.7 Systèmes de gestion et / ou approche au niveau des exigences des termes de référence. Cela comprend la démonstration de la capacité administrative et les systèmes de suivi des subventions et de gestion d'un fonds de petites subventions (y compris la sollicitation, l'attribution, le suivi et l'évaluation, et la modification et / ou la résolution de subventions non performantes). En outre, étant donné le défi de travailler dans plusieurs pays, les candidats doivent être précis sur le placement proposé du personnel; leur capacité à travailler en plusieurs langues; et leur compréhension des contraintes de mise en œuvre de

- la stratégie du CEPF et de la gestion d'un programme de petites subventions dans plusieurs pays. Les candidats doivent en outre décrire leur plan pour faire participer le personnel et mobiliser le programme.
- 10.1.8 Un organigramme décrivant les lignes d'autorité entre les individus ou les relations organisationnelles entre les membres du consortium pour obtenir les résultats visés. Ce schéma devra montrer où les individus sont placés (par exemple, ville, pays) et les relations entre l'Équipe Régionale de Mise en Œuvre, le Secrétariat du CEPF, et d'autres parties prenantes concernées.
- 10.1.9 Le cas échéant, des diagrammes de flux de travail (par exemple, pour solliciter et octroyer les subventions), les plans de travail (par exemple, diagrammes de Gantt), ou tout autre élément visuel pouvant mieux expliquer comment et quand les activités techniques auront lieu, et qui sera responsable de leur mise en œuvre.
- 10.1.10 Curriculum vitae du personnel technique qui composera l'Équipe. Les candidats doivent proposer, avec un nom, un seul **chef d'équipe dédié**, avec l'expérience managériale et technique appropriée et qui parle couramment l'anglais ou le français (idéalement les deux). Le CEPF s'attend à ce que cette personne soit recrutée dès maintenant et clairement identifiée dans la proposition. Les candidats qui ne nommeraient pas un chef d'équipe - mais ont l'intention d'en recruter un après l'attribution du projet - doivent alors nommer une personne aux compétences similaires qui assurera à temps plein ce rôle jusqu'à ce que le chef d'équipe soit engagé de façon permanente.
Les candidats doivent nommer tous les **autres membres du personnel**, y compris, par exemple, les coordonnateurs de pays, les responsables financiers, ou les spécialistes en renforcement des capacités, communication, politique publique, ou engagement du secteur privé.
- 10.1.11 **Budget sur Microsoft Excel** (CEPF fournira un modèle de budget en pièce jointe à cet appel à propositions). Si un consortium soumet sa proposition, chaque organisation devra avoir son budget sur une feuille séparée, et tous ces budgets viendront nourrir la feuille de calcul du demandeur principal.
Chaque feuille de travail devra avoir des sous-totaux pour les salaires / avantages, les services professionnels, la location immobilière et de lieux de stockage, les télécommunications, les frais postaux et de livraison, les mobiliers et équipements, l'entretien des actifs, les déplacements, les réunions et événements spéciaux, et les frais de gestion. Les feuilles de travail devront montrer tous les calculs, y compris les coûts unitaires, nombre total d'unités, et des totaux par an sur cinq ans.
Les offres techniques doivent indiquer clairement les hypothèses concernant la traduction, en partie basée sur les propres capacités des organisations, si cela est jugé nécessaire. Les budgets pour la traduction devront correspondre à ces hypothèses.
Le CEPF permet un montant maximum de frais de gestion de 13 pourcent. Les frais de gestion doivent être justifiés par des documents tels que les états financiers audités, les politiques organisationnelles, ou des contrats précédents.

Les budgets ne doivent pas inclure les coûts d'organisation des évaluations à mi-parcours et finale (termes de référence 7.7). Le secrétariat du CEPF couvrira ces coûts par le biais d'un accord de subvention distinct qui pourra ou pas être attribué à l'Équipe Régionale de Mise en Œuvre.

Comme indiqué précédemment, le budget maximal pour l'Équipe Régionale de Mise en Œuvre est de 1,650 millions de dollars sur cinq ans. Ce montant se rapporte à toutes les organisations travaillant sur l'ensemble de la région d'investissement du CEPF.

Le budget proposé devra couvrir uniquement l'Équipe Régionale de Mise en Œuvre et non le programme de petites subventions. Le programme de petites subventions comprendra uniquement les fonds nécessaires aux subventions proprement dites, y compris les éventuels frais bancaires et frais de change. En dehors de cela, le budget de l'Équipe Régionale doit inclure tous les coûts associés à la mise en œuvre des termes de référence, y compris le coût du personnel affecté à la gestion du programme de petites subventions.

10.2 Questionnaire financier

Tous les candidats retenus, membres de consortium inclus, devront compléter un questionnaire financier pour que leur candidature soit retenue. Le questionnaire requiert des documents sur votre organisation, incluant des comptes certifiés, un rapport d'audit comptable et un certificat officiel validant l'enregistrement ou la création de votre organisation.

10.3 Contrôle Anti-terrorisme

Le candidat sélectionné devra conformément à la loi américaine, remplir les formulaires certifiant sa conformité aux statuts anti-terrorisme.

11. APPROCHE AUX TERMES DE REFERENCE RIT

Les articles 10.1.3 à 10.1.11 ci-dessus se réfèrent tous à l'approche de l'organisation (ou du consortium) pour réaliser le travail d'Équipe Régionale de Mise en Œuvre. Les bonnes propositions répondront aux questions suivantes:

- **Nombre de bénéficiaires.** Le CEPF met de côté 1,650 millions de dollars pour l'Équipe Régionale de Mise en Œuvre et 1 million de dollars pour les petites subventions, laissant 7,350 millions de dollars pour l'attribution des grandes subventions de plus de 20 000 dollars. La taille moyenne d'une subvention est de 115 000 dollars, ce qui signifie que l'Équipe peut s'attendre à environ 64 grandes subventions pendant la durée du portefeuille. Avec un montant maximum de 20 000 dollars par petite subvention, l'Équipe peut s'attendre à environ 50 petites subventions au cours de la durée de vie du portefeuille. Cela représente un total d'environ 114 différentes relations avec les bénéficiaires.
- **Ratio entre candidats et bénéficiaires.** Envisagez la sophistication des candidats, la façon dont ils écrivent des propositions, et la façon dont ils répondent aux objectifs du profil d'écosystème. Estimez combien de propositions donneraient 114 attributions de subventions comme un facteur dans l'approche des composantes 5 et 6. L'Équipe pourrait examiner 300 propositions ou plus sur cinq ans pour obtenir 114 attributions.

- **Période des sollicitations, attributions, et suivi.** Toutes les subventions du CEPF doivent être entièrement finalisées un mois avant la fin de la subvention de l'Équipe Régionale de Mise en Œuvre, soit avant le 31 mai 2022. Selon cette logique, la dernière attribution de subvention devrait être faite au plus tard le 1er juin 2021. De manière générale, les processus de sollicitation surviennent essentiellement en années 1, 2, et 3; les processus d'octroi des subventions en fin des années 1 à 4; et les processus de suivi en années 2 à 5.
- **Processus d'examen.** CEPF prévoit un processus d'examen des demandes de subventions compétitif et transparent. Considérez la façon dont l'examen des propositions se produira. L'Équipe va-t-elle convoquer un groupe d'experts externes pour commenter les propositions reçues? L'Équipe va-t-elle revoir les propositions et ne soumettre qu'une liste restreinte aux experts? L'Équipe décidera-t-elle seule des propositions à sélectionner, mais en utilisant un panel d'experts pour la conseiller sur l'orientation générale du programme?
- **Plan géographique ou technique pour les attributions.** Une «approche» pour faire l'attribution de subventions consiste à accepter les propositions de toutes les zones géographiques prioritaires et de toutes les orientations stratégiques, en commençant immédiatement. En ce sens, «l'approche» de l'Équipe est d'accepter ce que les candidats proposent. Alternativement, l'Équipe pourrait avoir un plan géographique, en se concentrant sur une sous-région dans la première année; ou, un plan technique, en se concentrant sur une direction stratégique dans la première année. L'Équipe pourrait choisir de se concentrer sur les groupes de plus faible capacité tôt dans la mise en œuvre du portefeuille, ou elle pourrait se concentrer sur les «victoires faciles» en premier. Dans certains hotspots, les équipes régionales ont créé des subventions «de pierre angulaire» autour desquelles d'autres activités, et bénéficiaires, sont construits. Il n'y a aucune bonne réponse, et les stratégies évoluent, mais l'organisation qui sera sélectionnée proposera une approche et une justification pour celle-ci.
- **Approche de renforcement des capacités.** La composante 4 exige de l'Équipe de renforcer les capacités des candidats et des bénéficiaires. Ceci est complémentaire et distinct de l'orientation stratégique 4 dans le profil d'écosystème. L'organisation qui sera sélectionnée montrera une compréhension de ce que cela implique avec les allocations appropriées pour les formations individuelles, les ateliers, le tutorat et la facilitation.
- **Approche des politiques publiques et de l'engagement du secteur privé.** La composante 2 exige de l'Équipe de prendre un rôle de leadership au nom du CEPF, des bénéficiaires et de la société civile en général en relation avec les secteurs public et privé. Cela pourrait nécessiter une présence dans les capitales nationales et / ou provinciales, ou d'autres endroits qui ne sont pas nécessairement des KBA prioritaires, et de travailler avec des personnes qui ne sont pas des bénéficiaires. L'organisation qui sera sélectionnée saura anticiper la direction qu'un tel travail pourrait prendre, en particulier en termes d'orientations stratégiques 1, 2, et 3, qui traitent chacune des liens vers les objectifs et la viabilité à long terme du CEPF.
- **Approche des bailleurs.** Étant donné l'ampleur ambitieuse de la stratégie d'investissement du CEPF et la présence de fondations privées et des bailleurs de fonds publics, la composante 1 prévoit que l'Équipe forge des relations de collaboration avec d'autres bailleurs de fonds de la conservation, en particulier avec les bailleurs de fonds du CEPF. L'organisation qui sera sélectionnée fournira une description de l'approche qu'elle mettra en place pour collaborer avec le CEPF et d'autres bailleurs de fonds de la conservation afin d'assurer une sensibilisation réussie et une complémentarité des investissements.

- **Approche du développement de la vision à long terme.** La préparation de la vision à long terme (Composante 8) exige un processus participatif engageant des représentants de la société civile, des gouvernements, du secteur privé et des bailleurs de fonds à travers le hotspot. L'organisation qui sera sélectionnée fournira une approche claire pour engager de manière adéquate et pour consulter ces parties prenantes.
- **Aptitude à travailler dans plusieurs langues.** L'Équipe servira d'interface entre le Secrétariat du CEPF et les candidats. En tant que tel, l'Équipe Régionale de Mise en Œuvre, en tant qu'équipe, doit être multilingue. Le CEPF acceptera toujours les propositions et les rapports en anglais et en français, de sorte que l'Équipe doit être à l'aise avec ces deux langues. L'accord pour les grandes subventions sera toujours en anglais, de sorte que l'Équipe pourra être amenée à expliquer les dispositions de cet accord au bénéficiaire. Au cours de la mise en œuvre de la subvention, le Secrétariat du CEPF peut fournir des instructions administratives aux bénéficiaires en anglais et / ou français, et là encore, l'Équipe sera amenée à les expliquer aux bénéficiaires. Les bénéficiaires du hotspot peuvent également souhaiter communiquer dans l'une des quatre langues suivantes: anglais, français, espagnol ou portugais. L'organisation qui sera sélectionnée proposera une équipe qui répond à ces exigences.
- **Stratégie de ressources humaines.** Sur la base de ce qui précède, l'organisation qui sera sélectionnée devra anticiper ses besoins en terme de personnel et où placer ces personnes physiquement. Proposez un plan pour le placement du personnel, les déplacements, et la communication (avec les bénéficiaires et avec d'autres membres de l'Équipe) qui reflète l'approche des éléments ci-dessus.

Les candidats sont libres de proposer l'équipe et leur répartition de temps qu'ils souhaitent tant qu'au moins le chef d'équipe est un poste à temps plein pendant au moins trois ans. Toutefois, le Secrétariat a constaté que les équipes régionales qui réussissent le mieux ont, au minimum:

- a) Un coordonnateur par pays pour chaque pays prioritaire pour au moins trois ans, soit à mi-temps soit à temps plein.
- b) Un gestionnaire financier et un administrateur avec un pourcentage déterminé de temps pour la gestion de petites subventions.

12. CEPF DONATEURS ET APPROBATION DES NÉGOCIATIONS DU CONSEIL

Le secrétariat du CEPF classera les offres qu'il reçoit et soumettra ses recommandations pour la sélection finale à son Conseil des bailleurs composé de représentants des sept partenaires du CEPF, selon les critères d'évaluation sous le point 14. En cas de non-objection de la part du Conseil des bailleurs, le Secrétariat engagera les négociations avec l'organisation / consortium le mieux classé. Au moment des négociations, le CEPF demandera à l'organisation / consortium le mieux classé de préparer un cadre logique qui correspond aux termes de référence ci-dessus et qui reflète l'approche et les objectifs de la proposition reçue.

13. PERSONNEL CLÉ

Les postes de chef d'équipe et de coordonnateurs pays sont considérés comme des membres clés du personnel. Les candidats qui ne nomment pas un chef d'équipe ou de coordonnateurs pays dès à présent devront soumettre au CEPF le nom et curriculum vitae des candidats pour approbation à

l'avance lors du processus de recrutement qui aura lieu. Le CEPF doit approuver le chef d'équipe et les coordonnateurs pays avant leur engagement et doit approuver tout remplacement de ces positions pendant la période d'engagement.

14. CRITERES D'EVALUATION

Le CEPF utilisera le tableau de bord ci-joint pour l'évaluation des propositions. Le tableau de bord affiche les questions auxquelles les examinateurs auront recours et la pondération relative de chaque catégorie. Les candidats doivent veiller à ce que chacun de ces points soit suffisamment abordés soit dans leurs propositions (voir la section 10.1) soit dans le questionnaire financier (voir la section 10.2.).

1	Expérience organisationnelle: technique	Points: 5
1.1	La mission de l'organisation est-elle en harmonie avec les objectifs et les priorités identifiés pour la région dans le profil d'écosystème?	
1.2	L'organisation présente-t-elle une expérience de travail avec des ONG, établissements universitaires, organismes gouvernementaux locaux et nationaux, et bailleurs de fonds pouvant être des partenaires potentiels?	
1.3	L'organisation a-t-elle un programme de conservation ou de développement existant dans la région, démontré par sa durée et des soutiens par d'autres bailleurs de fonds prouvés?	
2	Expérience organisationnelles: gestion	Points: 15
2.1	L'organisation démontre-t-elle une expérience de gestion de programmes de taille, échelle et complexité similaires à celles de l'équipe régionale de mise en œuvre?	
2.2	L'organisation a-t-elle un système ou la méthodologie de suivi et d'évaluation qu'elle a déjà utilisé(e) pour gérer ses propres programmes ou d'autres?	
2.3	L'organisation dispose-t-elle d'un système administratif et financier prouvé?	
2.4	L'organisation a-t-elle géré à la fois les éléments techniques et financiers d'un programme de petites subventions dans le passé, et ce programme était-il d'une taille (par exemple, le montant total, le nombre total de subventions) et d'une complexité (par exemple, les composantes techniques et les bénéficiaires) comparables à ce qu'elle va entreprendre avec CEPF?	
3	Ressources humaines	Points: 30
3.1	L'organisation propose-t-elle un plan clair et viable de ressources humaines, comprenant les noms, les curriculum vitae, les titres de poste, les descriptions de poste, le niveau d'effort, la localisation géographique des postes et la hiérarchie?	
3.2	L'organisation communique-t-elle le nom et le curriculum vitae d'un seul chef d'équipe dédié, et cette personne a-t-elle les compétences / expériences techniques et les compétences / expériences managériales appropriées?	
3.3	L'organisation propose-t-elle, avec noms et curriculum vitae, le personnel autre que le chef d'équipe, et ces personnes ont-elles les compétences / expériences techniques et managériales appropriées?	
3.4	Est-ce que les membres proposés de l'équipe ont, individuellement ou collectivement, les compétences linguistiques nécessaires pour fonctionner efficacement dans le hotspot?	

CRITICAL ECOSYSTEM PARTNERSHIP FUND

3.5	L'organisation propose-t-elle un plan de recrutement et / ou de mobilisation de personnel «à déterminer», incluant les descriptions de poste, les qualifications professionnelles escomptées, et les curriculum vitae de son personnel qui exécuteront les tâches pertinentes le temps que le(s) recrutement(s) soi(en)t finalisé(s)?	
4	Compréhension du profil d'écosystème	Points: 5
4.1	L'organisation démontre-t-elle sa compréhension des orientations stratégiques du profil d'écosystème et des priorités d'investissement associées ainsi que des résultats, cibles et indicateurs (autres que l'orientation stratégique de l'Équipe Régionale de Mise en Œuvre)?	
4.2	L'organisation discute-t-elle des défis différenciant de la conservation et de l'engagement de la société civile dans les pays du hotspot, démontrant une anticipation des types de subventions qui seront octroyées, de la viabilité des cibles et de la capacité des bénéficiaires potentiels?	
4.3	L'organisation décrit-elle comment sa propre stratégie organisationnelle va progresser en jouant le rôle de chef de file pour le CEPF dans la région et comment cela l'aidera à assurer la durabilité des résultats au-delà de la période de mise en œuvre du CEPF?	
5	Approche technique proposées	Points: 15
5.1	L'organisation couvre-t-elle l'ensemble des composantes décrites dans les termes de référence de l'Équipe Régionale de Mise en Œuvre?	
5.2	L'organisation démontre-t-elle son intention de travailler avec des partenaires ou avec des organisations de la société civile qui ont des niveaux très différents de capacité d'un couloir de conservation ou d'un pays à l'autre?	
5.3	Est-ce que l'organisation propose une méthode pour communiquer efficacement et pour coordonner l'opportunité de financement, les résultats et les leçons apprises?	
5.4	L'organisation propose-t-elle un système pour solliciter des propositions de projets conformes à la stratégie décrite dans le profil d'écosystème et pour établir un processus efficace et transparent d'examen de ces propositions?	
5.5	Est-ce que l'organisation propose un système pour le suivi et l'évaluation des projets individuels et pour aider à contrôler la performance du portefeuille global?	
5.6	Est-ce que l'organisation propose un système pour attribuer et gérer directement toutes les petites subventions à la société civile jusqu'à 50 000 dollars?	
6	Approche managériale proposée	Points: 25
6.1	L'organisation démontre-t-elle sa compréhension des exigences légales pour faire des subventions dans les pays du hotspot, pour employer des personnes ou engager des organisations dans ces pays, et les restrictions liées aux devises?	
6.2	L'organisation dispose-t-elle des rôles administratifs / financiers définis démontrant une séparation des tâches et un tableau indiquant la direction et la structure de son personnel?	
6.3	Est-ce que l'organisation propose une méthode pour suivre, enregistrer et rendre compte sur les fonds reçus et décaissés, et propose-t-elle une méthode pour la réalisation régulière de rapprochements bancaires entre fonds reçus et dépensés?	
6.4	L'organisation propose-t-elle un système de contrôles internes et des critères objectifs qui guident l'examen des demandes de paiement et autres factures, de tenue systématique des livres et, de garantie anti-fraude ou détournement?	

CRITICAL ECOSYSTEM PARTNERSHIP FUND

7	Approche financière proposée	Points: 5
7.1	Le budget est-il complet et le montant dans la limite allouée dans l'appel à propositions?	
7.2	Est-ce que tous les coûts sont justifiés mathématiquement par la présentation claire des coûts unitaires, nombre total d'unités et coûts totaux?	
7.3	Est-ce que tous les coûts unitaires, nombre total d'unités, et coûts totaux sont appropriés par rapport aux activités techniques et managériales proposées?	
7.4	Les taux unitaires proposés sont-ils en accord avec les taux du marché dans la région?	
7.5	Si l'organisation fait valoir des coûts indirects, montre-t-elle clairement le champ d'application et est-ce distinct de tous les coûts directs énumérés précédemment; est-ce que l'organisation fournit une explication quant à la façon dont le taux des coûts indirects a été déterminé (par exemple, les moyennes historiques, états financiers audités, contrats précédents); et l'organisation fournit-elle les pièces justificatives avec son questionnaire financier?	
7.6	Si l'organisation propose de travailler uniquement dans un sous-ensemble des pays éligibles, le budget total est-il proportionnellement moins élevé que le montant maximum autorisé et ce montant est-il justifié de manière adéquate?	
	Total	100 points

FIN DE L'APPEL À PROPOSITIONS